

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 MARS 1886

Chronique générale.

CONSEIL DE CABINET

Les membres du cabinet se sont réunis hier à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. Sadi-Carnot, complètement remis de son indisposition, assistait au conseil.

Le ministre de l'intérieur a entretenu ses collègues de la grève de Decazeville. Les dernières nouvelles reçues à ce sujet du préfet de l'Aveyron, constatent que les ouvriers de la mine de Bourran ont repris leur travail.

Le Président de la République a signé trois décrets relatifs à l'organisation du protectorat sur les bases du traité intervenu entre le gouvernement français et la reine de Madagascar.

Aux termes du second décret, sont nommés :

Résident général de France à Madagascar, M. le Myre de Villers, ancien gouverneur de la Cochinchine.

Résident-adjoint à Madagascar, M. le lieutenant de vaisseau Buchard.

Le vice-consulat de France à Tamatave est transformé en vice-résidence.

Le troisième décret stipule que la juridiction française sera concentrée entre les mains du résident général.

TRÈS-GRAVES NOUVELLES D'ANNAM

On télégraphie de Saigon, 9 mars, 8 heures 45, matin :

« Les rebelles annamites ont tué un capitaine et une dizaine de soldats dans les environs de Tourane.

« Ce fait est d'autant plus grave que Tourane est situé à environ 25 lieues au Sud-Est de Hué et qu'elle est le port le plus important de l'Annam.

» Les rebelles sont ensuite redescendus le long de la côte, vers le Sud, et se sont avancés jusqu'à Quin-Hone, un autre point important que les troupes françaises occupent en Annam.
» La distance de Tourane à Quin-Hone est d'environ trois cents kilomètres. »

Selon l'habitude qu'il en a prise, le gouvernement a fait démentir la nouvelle de nouveaux massacres en Annam.

L'Agence Havas a été chargée de reproduire le communiqué suivant :

« Nous croyons savoir que le gouvernement n'a reçu aucune confirmation des incidents de Tourane et de Quin-Hone signalés dans notre dépêche de Saigon datée de ce matin. »

Il y a cinq mois, alors qu'il était intéressé à nier les désastreuses nouvelles qui lui étaient transmises de l'Extrême-Orient, le gouvernement déclarait hautement chaque jour que tous les bruits répandus étaient faux.

Au lendemain des élections, toutes les nouvelles étaient malheureusement confirmées.

Aujourd'hui, quelles que soient les communications gouvernementales, nous persistons à croire que les massacres annoncés n'ont été que trop réellement accomplis.

Ils ne sont à notre avis que le prélude de nouvelles boucheries.

L'INSTITUT PASTEUR

L'Académie des sciences a nommé une commission chargée d'étudier les moyens de créer cet établissement. La commission a rédigé un projet dont voici les trois premiers articles :

« Art. I. — Un établissement pour le traitement de la rage sera créé à Paris sous le nom d'institut Pasteur.

» Art. II. — Cet institut admettra les Français et les étrangers mordus par les chiens ou autres animaux enragés.

» Art. III. — Une souscription publi-

que est ouverte en France et à l'étranger pour la fondation de cet établissement.

» Les souscriptions sont reçues :
» A la Banque de France et dans ses succursales;

» Au Crédit foncier et dans ses succursales;

» Chez les trésoriers-payeurs généraux ;
» Chez les receveurs et chez les percepteurs;

» Les noms des souscripteurs seront insérés au Journal Officiel. »

Samedi a été célébré dans la chapelle du Palais-Royal, à Madrid, le mariage de l'Infante Eulalie-Françoise-Isabelle, sœur du roi Alphonse XII, avec le prince Antoine-Louis-Philippe-Marie d'Orléans, Infant d'Espagne, frère de Madame la comtesse de Paris et de la regrettée reine Mercédès, le plus jeune et le seul aujourd'hui survivant des fils de M. le duc et de M^{me} la duchesse de Montpensier.

Près de trente mille personnes se pressaient sur la place de l'Armeria et dans les hautes galeries du Palais-Royal. La nation espagnole a accueilli avec une satisfaction enthousiaste ce mariage qui unit par un nouveau lien la Maison de France et la famille royale d'Espagne.

La bénédiction a eu lieu dans la chapelle réservée, en présence de S. M. la reine Marie-Christine, régente d'Espagne, de LL. MM. la reine Isabelle et le roi François d'Assise, de Madame la comtesse de Paris, de LL. AA. RR. l'infante Isabelle, le duc et la duchesse de Montpensier, le duc de Chartres. Les ambassadeurs des puissances, les ministres et les grands dignitaires de la cour, les bureaux du Sénat, du Congrès, du Conseil municipal de Madrid, les capitaines généraux, les grands maîtres des ordres militaires, les présidents de cours, assistaient à cette touchante et superbe cérémonie.

Madame la comtesse de Paris a dû rejoindre, hier, à Cannes, Monsieur le comte de Paris et sa famille, tandis que M^{gr} le duc de Chartres rentrait à Paris.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE.

On télégraphie de Decazeville au Temps :

« La situation n'a pas changé.

» On avait dit que les mines étaient en feu. Sur cette nouvelle, le ministre des travaux publics a demandé à M. Laur, ingénieur en chef des mines, de les visiter. Celui-ci a fait cette inspection et il a constaté que la sécurité des gisements n'était nullement menacée.

» Ce soir aura lieu à Firmy une grande réunion sous le patronage de Basly et de Duc Quercy, dans l'espoir de déterminer les ouvriers de ce puits à se mettre en grève. »

Decazeville, le 9 mars.

Aujourd'hui, environ 400 ouvriers ont repris le travail.

La grève sera probablement terminée sous peu de jours, malgré la pression que M. Basly et consorts exercent sur les ouvriers pour les forcer à prolonger la résistance, s'il ne se produit pas une nouvelle intervention administrative.

Des démarches officieuses ont été faites auprès de M. l'ingénieur Blazy pour l'amener à donner sa démission. Mais jusqu'à présent la Compagnie n'a pas été avisée que M. Blazy ait l'intention de ne pas lui continuer ses services hautement appréciés.

La délibération du Conseil municipal de Lyon, qui allouait cinq mille francs aux grévistes de Decazeville, vient d'être annulée par un décret du Président de la République, sur la proposition du ministre de l'intérieur.

On lit dans le Cri du Peuple :

« On sait que le gouvernement avait manifesté l'intention d'annuler le vote du Conseil municipal de Paris accordant une somme de 40,000 francs aux grévistes de Decazeville.

» Après avoir étudié la question, le gouvernement a reconnu que ce vote est parfaite-

EXIL !

PAR M. DU CAMPFRANC

En venant ici, je caressais un doux projet. Je voulais réunir les derniers débris de la fortune maternelle, les joindre aux épaves qui restent encore à notre amie polonaise, et lui donner ainsi une vie exempte de toute privation; confortable même... Illusion! Chimère!

Toutes les belles fermes qui, autrefois, entouraient Karla, du moins celles qui formaient la part de ma mère, ont été vendues pour suffire aux frais du grand voyage. Puis que de dépenses à l'Ekouk! Toute faveur s'y achetait par des sommes considérables. Ce droit de vivre hors de la forteresse, ces heures de liberté que, souvent, obtenaient Serge et mon père, tout se comptait en roubles... Et la longue maladie de ma mère. Et les remèdes que nous payions au poids de l'or. Et, que sais-je?...
Toutes les sommes emportées là-bas sont restées dans le gouffre sibérien. Je ne regrette en rien cette fortune évanouie. Oh! non, non, en rien. Je dirais encore à ma mère: « Dépensez... dépensez sans compter, puisqu'il s'agit d'adoucir la

captivité de celui que nous aimons, » mais je ne puis m'illusionner. Je suis très-pauvre. J'ai pour tout bien un château en ruines et quelques hectares de landes où l'ajonc pousse en guise de froment, où un maigre blé noir lutte avec peine contre la bise saline. Seule je pourrais vivre avec des prodiges d'économie; mais, quand reviendra Serge?... Quand il s'agira de fonder un foyer, une famille?...
Paris, novembre 18...

De plus en plus je sens combien est insuffisant mon mince revenu de Bretagne. Hier, la tête en feu, la rougeur au front, je regardais, sur le géridon de ma chambre, plusieurs notes accumulées. J'ai dû faire l'emplette d'un modeste mobilier. J'ai dû renouveler ma toilette devenue bien misérable; et, malgré leur simplicité, ces achats m'ont entraînés à de lourdes dépenses. J'étais désolé devant ces factures; plus que désolé: profondément humilié. Moi, la fille du comte de Rudzen, moi, dont les yeux d'enfant ont été accoutumés au grand luxe de Boroska, je ne pouvais disposer de quelques billets bleus pour acquitter ces créances. L'épreuve était cruelle; et, quoique très-sûre d'avoir à peu près épuisé mon dernier semestre, j'ouvris cependant mon secrétaire, dans le but de constater toute mon impuissance.
Oh! miracle! mes dernières pièces d'or s'étaient multipliées. Deux rouleaux de louis scintillaient à

mes yeux. Mon cœur se mit à battre violemment, et mes paupières devinrent humides de larmes reconnaissantes.

Un bon génie avait donc passé là. Oh! je le connaissais, ce génie bienfaisant, cette Providence visible qui, toujours, à chacune des stations de mon calvaire, me soutient de ses conseils, de sa force, de sa tendresse.

Je m'élançai dans la chambre de Géraldine. J'enlaçai mon amie de mes deux bras.

— Non, m'écriai-je, non, je ne puis accepter tant de sacrifices!

Sur les miens, ses beaux yeux d'un brun sombre s'arrêtèrent suppliants, comme s'ils me demandaient une faveur; et, gravement, elle me dit :

— Ma mission est remplie. Toutes les dettes anciennes ont été soldées. La mémoire de mon frère est désormais sans tâche. Maintenant, ma fille chérie, laissez-moi, comme le ferait une mère, partager avec vous mes modestes épargnes.

Mes joues se colorèrent. Était-ce vive émotion de reconnaissance? Était-ce humiliation? Les deux peut-être. Géraldine lut dans ma pensée, puis, avec un triste sourire :

— Je suis donc une étrangère que cette aide si faible vous offense en passant par mes mains?

Je la serrai violemment contre ma poitrine, et je balbutiai :

— Vous, une étrangère? Vous que j'appelle ma

mère, ma sœur aînée?

De quel doux regard elle m'enveloppa! Oui, vraiment, je le sentais, elle m'aimait comme on aime son enfant. Elle serrait très-fort ma main dans la sienne pour m'encourager; puis avec son tact, sa délicatesse, sa générosité :

— Eh bien, alors, puisque vous le dites vous-même, puisque je suis un peu votre mère, beaucoup votre sœur aînée, laissez-moi, à ces deux titres, me mêler des détails matériels de votre vie. Laissez-moi unir mon travail au vôtre; car, enfant, il faut, toutes deux, nous mettre à l'œuvre. Il faut préparer l'aisance pour le moment où Serge reviendra, pour l'heure bénie de la réunion. Chère Nadège, vous avez de grandes dispositions pour la peinture; reprenons nos pinceaux; nous attendrons ainsi, plus patiemment, le retour si désiré. Combien de fois vous l'ai-je répété: le travail contient en lui-même une souveraine consolation. Il est la seule chose qui offre à l'homme, avec le devoir accompli, un plaisir que ne peut atteindre la satiété. Oui, le Créateur, en appelant à la vie l'humanité, a mis dans le berceau du genre humain des douleurs sans nombre; mais il nous a donné la prière et le travail, deux dons divins, et tout est compensé.

Sa voix était vibrante. De son âme la conviction passait en la mienne.

— A l'œuvre! m'écriai-je, à l'œuvre! Travail-

ment légal et que, malgré l'envie qu'on en aurait, il ne pouvait être annulé.

» Malgré l'affirmation très-nette du journal socialiste, nous persistons à croire que ce qui est illégal à Lyon ne peut pas être parfaitement légal à Paris. »

AUX MINES DE LA GRAND'COMBE.

Une cartouche de dynamite avait été lancée, l'avant-dernière nuit, sur la maison de M. Laffitte, ingénieur aux mines de la Grand-Combe (Gard).

Hier matin, on a trouvé une affiche placardée sur le mur demandant une augmentation de salaire pour les ouvriers, ainsi que la mise en liberté des mineurs de Decazeville.

UN HORRIBLE ASSASSINAT

DEUX PRÊTRES TUÉS A COUPS DE COUTEAU (Suite)

Comme on le pense bien, la nouvelle de ce double crime, répandue à Perpignan avec une extrême rapidité, y a produit la plus douloureuse émotion.

Une longue procession de curieux n'a cessé de parcourir pendant toute la journée la route d'Espagne; mais interdiction formelle étant faite d'entrer, on stationnait devant la maison.

Des dépêches ont été lancées dans toutes les directions, dès que le crime a été connu; mais jusqu'ici, malgré l'arrestation de plusieurs personnes, on ne croit pas avoir mis la main sur les coupables.

Ceux-ci doivent avoir essayé de passer en Espagne, par la montagne, après s'être lavés à la fontaine d'Amour.

Un détail encore : sur la table de la salle à manger, se trouve un porte-monnaie ouvert et qui a dû être enlevé de la poche de M. Suiroles; à côté de ce porte-monnaie deux petites médailles; ce fait indique que les assassins ne doivent avoir emporté aucun objet qui puisse les faire découvrir.

D'autre part, ils ont jeté sur le pont de sortie un tout petit revolver, renfermé dans une gaine en cuir, et qui appartenait à M. Suiroles.

M. Malègue est bien connu à Perpignan où il a longtemps dirigé le journal *l'Espérance* pendant qu'il était déjà l'aumônier de l'asile des vieillards.

Il était âgé de 38 ans; sa constitution très-robuste lui aurait permis de résister aux assassins sans la soudaineté de l'attaque.

Il est natif de Pézilla-de-la-Rivière; une de ses sœurs est mariée à M. Devès, ancien ministre de la justice et ancien député de Bagnères-de-Bigorre; une autre est directrice, à Paris, d'un grand établissement d'instruction religieuse.

Sa fortune avait été très-considérable, mais il en avait perdu la plus grande partie dans de malheureuses opérations.

M. Suiroles était à la fois, par suite de deux mariages de son père, l'oncle et le cousin-germain de M. Malègue.

Il était venu pour assister, dit-on, à un enterrement. Il devait rentrer à cinq heures du soir à Rivesaltes, dont il est le curé.

lons pour Serge. Travaillons pour sa mère! Dès demain je reprendrai mes pinceaux.

Paris, juin 1840.

Le soleil inonde notre atelier, et les roses, enchevêtrées au balcon, l'embaument. Qu'il m'est doux de travailler près de Géraldine! Nous peignons beaucoup, nous inspirant de nos souvenirs, manière exquise de nous reporter au passé et de la faire revivre.

Songeant à Kerlis, nous donnons à nos coupes de fine porcelaine cette teinte bleu pâle dont se revêt la mer aux heures matinales; ou bien, elles sont d'un blanc d'argent comme l'écume des vagues; puis, sur ces fonds aux couleurs douces, nous faisons courir des guirlandes d'herbes marines à la fine chevelure, ou des goémons rouges et bruns aux rameaux délicats. A son tour, la Sibérie nous offre des modèles, avec ses isbas aux toits couverts de neige, ses forêts de sombres sapins, ses étangs paisibles où se mirent les roseaux.

Nos coupes, nos assiettes, nos amphores se placent merveilleusement. Nous ne pouvons suffire aux commandes. Meiotenant l'avenir ne m'effraie plus.

(A suivre.)

Mais M. Malègue le pria de rester pour dîner avec lui et d'attendre que le mauvais temps soit passé pour prendre le train rapide de 40 heures 28 du soir.

M. Suiroles était âgé de 58 ans. L'autopsie de M. Malègue a été faite par MM. Bocamy et Al. Donnezan, assistés de quelques-uns de leurs confrères.

M. Malègue a reçu sept blessures; la première, qui semble avoir déterminé la mort, est à l'aîne.

A quatre heures, a commencé l'autopsie de M. Suiroles; ces opérations se pratiquent dans la cuisine.

Les deux cercueils qui doivent recevoir les victimes ont été apportés à trois heures et sont déposés dans le jardin; les corps seront d'abord enveloppés dans des sarrauts que les religieuses de l'asile des vieillards ont tenu à faire.

A quatre heures et demie, M. le préfet est sur les lieux, ainsi que de nombreux ecclésiastiques, au nombre desquels nous voyons M. Metge.

Une foule énorme stationne au dehors. De très-nombreuses pièces à conviction ont été saisies et mises sous scellés.

On est toujours sans nouvelles des coupables.

Plusieurs arrestations ont été opérées, mais la bonne n'a reconnu aucun de ces individus et les objets saisis sur eux ne se rapportent pas au vol.

Une trace de sang a été relevée près de la porte Saint-Martin; mais il est peu probable que les assassins, s'ils ont été blessés, aient pris ce chemin.

On affirme que M. Malègue avait invité à dîner deux autres de ses confrères que le mauvais temps a empêchés de se rendre à cette invitation.

Sans cette circonstance, qui a retenu ici M. Suiroles, peut-être aurait-on deux victimes de plus à regretter.

La servante de M. l'abbé Malègue a été arrêtée mardi. Cette femme, nommée Anne Villasèque, n'était à son service que depuis deux mois. Séparée de son mari, sœur d'un homme condamné pour vol et chez qui elle s'était réfugiée le soir du crime, elle est mère d'un fils qui sort de prison. Ces derniers, pourtant, malgré les bruits qui ont couru, n'ont pas été incarcérés.

Les obsèques des deux ecclésiastiques ont eu lieu avant-hier à Perpignan, au milieu d'une nombreuse assistance visiblement émue.

M. Devès, ancien ministre, conduisait le deuil.

Toutes les autorités, les généraux, le préfet, les membres du parquet, le maire assistaient à la cérémonie. La cathédrale était comble. Ça été une véritable manifestation.

Après la messe, M. l'abbé Roca, vicaire capitulaire, a prononcé une très-émouvante allocution.

Ensuite, la famille et le clergé ont accompagné le corps à Pézilla-de-la-Rivière où les deux malheureuses victimes seront inhumées dans le caveau de famille.

Les journaux républicains publient, dit le *Figaro*, des lettres qui leur sont adressées par les habitants de Rivesaltes et qui font l'éloge de M. l'abbé Suiroles. Aux élections dernières, Rivesaltes donnait onze cents voix à la liste radicale et 420 voix à la liste conservatrice. Voilà le milieu dans lequel M. l'abbé Suiroles avait su se faire aimer.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 mars.

Les démentis donnés aux bruits d'emprunt n'ont pas paru suffisamment explicites. Les rentes françaises débutent en nouvelle réaction. Le 3 0/0 est à 81.97, l'amortissable à 84, le 4 1/2 à 109.60.

Le Crédit Foncier progresse à 1.353.75. Les obligations communales 1880 et foncières 1883 ont de très-nombreuses demandes.

La Société Générale se tient à 455. Le bilan au 28 février indique un bénéfice net supérieur à celui de février 1885.

La Banque d'Escompte reste à 470. L'Italien résiste mieux à 98.40. La Société des Dépôts et Comptes Courants est introuvable à 596.25.

Le Panama se tient faiblement à 463.75. L'émission des obligations des Asturies s'annonce comme un bon succès de placement, ce qui est bien compréhensible, puisque ces titres, garantis par le Nord de l'Espagne, rapportent 5 0/0 net.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer français sont fermes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'admission des sous-officiers A SAUMUR

Les modifications suivantes sont apportées à l'arrêté ministériel du 6 avril 1883, réglant l'admission des sous-officiers de cavalerie à l'École d'application de Saumur.

Tous les sous-officiers ayant deux années de grade pourront concourir pour obtenir un certificat d'aptitude au grade d'officier.

Ce concours se fera dans les conditions où ont lieu actuellement les épreuves écrites et orales des sous-officiers proposés pour Saumur.

A la suite de cet examen, tous les sous-officiers pourvus du certificat d'aptitude seront proposés pour le grade de sous-lieutenant par les inspecteurs généraux, qui présenteront également des sous-officiers pour des emplois spéciaux d'adjoint au trésorier et de porte-étendard.

Ces propositions seront soumises à la commission de classement, laquelle, tenant un très-grand compte des notes militaires, établira la liste d'admission à Saumur d'après la fixation annuelle arrêtée par le ministre de la guerre.

Les sous-officiers proposés pour des emplois spéciaux seront maintenus exceptionnellement à leur corps jusqu'à leur nomination au grade de sous-lieutenant.

A leur sortie de Saumur, les sous-officiers seront classés d'après leur numéro de sortie.

Les candidats-comptables formeront, de leur côté, un tableau spécial établi par rang d'ancienneté.

Cette mesure a pour but de favoriser les sous-officiers anciens de service et possédant de sérieuses qualités militaires, mais d'une instruction générale peu étendue.

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL ANNUEL DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE.

Nous avons dit qu'on venait de constituer au ministère de la guerre les arrondissements d'inspection générale permanente des brigades de cavalerie de corps d'armée.

Le titulaire du 4^e arrondissement (Tours), comprenant les 5^e et 9^e brigades, plus la 6^e brigade de cuirassiers, cumulera, avec ses fonctions d'inspecteur général permanent, celles d'inspecteur général annuel de l'École d'application de cavalerie.

LES GÉNÉRAUX L'HOTTE ET DE GALLIFFET

Le *Gaulois* a publié un article signé « un officier de cavalerie » sur « deux personnalités très-sympathiques à l'arme de la cavalerie », les généraux L'Hotte et de Galliffet.

On sait que le général de Galliffet, ancien commandant de 9^e corps d'armée, vient d'éprouver une disgrâce imméritée.

Fort heureusement le général L'Hotte, inspecteur de cavalerie, en résidence à Tours, désigné pour le remplacer, est un excellent choix. En matière de cavalerie, le général L'Hotte, ancien commandant de l'École de Saumur, a obtenu depuis longtemps son brevet de supérieur agrégé.

Sous lui, la cavalerie sera bien dirigée.

Le thermomètre est encore descendu ce matin à 5 degrés au-dessous de zéro.

Malgré cette température exceptionnelle pour le mois de mars, la Loire a cru de 5 centimètres depuis hier. Elle était ce matin à 4^m 35.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — Ce soir jeudi, représentation de *Georgette*, la pièce en vogue de Victorien Sardou et l'un des plus grands succès parisiens. C'est l'excellente troupe de M. Frédéric Achard qui nous fera connaître cette œuvre nouvelle.

TOURS.

Mardi, quatre individus déguisés en capucins et montés dans une voiture, suivaient la rue Royale en distribuant des bénédictions. Cela se passait sous l'œil paternel de la police.

La loi qui interdit ces déguisements n'est cependant pas abrogée, dit *l'Avenir d'Indre-et-Loire*.

Si les ennemis des FF. MM. s'avi-

saient de tourner ainsi en ridicule les pratiques de la S. . . , il est probable que l'initiative ne se montrerait pas aussi bienveillante. Ailleurs, une troupe de masques déguillés traînait un drapeau tricolore. L'administration n'a pas plus fait respecter le drapeau national que le costume religieux.

On a cependant fait assez de tapage sur le sujet des quatre malheureux conscrits, moitié ivres, qui, aux Ponts-de-Cé, ont trempé dans la boue un drapeau qu'ils avaient acheté.

ÉQUIPÉE D'UN LYCÉEN.

On lit dans la *Petite France* :

« Jeudi soir, trois lycéens revenant d'une promenade à cheval passaient rue de Lorraine veillère au grand galop.

» Ils rencontrèrent un homme avec une brouette. Un des cavaliers eut la malheureuse idée de faire sauter son cheval par-dessus cet homme. Le cheval tomba, le cavalier fut projeté sur la chaussée et l'homme à la brouette renversé.

» Ce dernier a un doigt coupé et souffre beaucoup au côté droit et à la jambe.

» L'imprudent jeune homme et le cheval n'ont aucun mal. »

Si un élève d'une institution congréganiste s'était conduit de la sorte, croyez-vous que la *Petite France* eût conservé à son égard et à l'égard des cléricaux une attitude modérée ?

M. CHEVREUL

M. Chevreul va de mieux en mieux. Le « doyen des étudiants » peut se lever, marcher et manger de bon appétit. Somme, un groupe d'habitants de l'Hay, dont l'illustre chimiste a été maire pendant plusieurs années, lui a apporté un magnifique bouquet.

Le savant centenaire n'a pas eu un instant d'inquiétude sur l'état de sa santé. Ceux qui viennent le féliciter de sa rapide convalescence, M. Chevreul répond avec son bon sourire : Mon père est mort à 70 ans et mon fils en a 75; je ne dois pas partir encore.

Nous en acceptons le diagnostic.

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes conserves de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur. — Petites pots 0 fr. 95 c. la boîte; — petits pots très-forts 4 fr. 65; — extra fins, 4 fr. 80; — la boîte, 0,60, 0,90 et 4 fr. — Haricots verts la boîte, 0,95 c.; — extra fins, 4 fr. 50 c.; — la 1/2 boîte, 0,60 et 0,80. — La boîte peut être servie à 6 personnes.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exacte pureté.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 28 février 1886.

(Suite et fin)

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Louise-Lucie Renard, couturière, 23 ans, épouse René Brard, rue de Rouen; — Pierre Corolle, sabotier, 46 ans, à l'Hospice.

Le 2. — Théodore Damien, 4 mois, rue Saint-Michel; — Aune Doleau, journalière, 77 ans, veuve Mathurin Binard, cour d'Alfred.

Le 3. — François Bellard, journalier, 45 ans, à l'Hospice; — Marie-Louise Pélissier, 45 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Pierre Roussel, tailleur, 47 ans, rue de la Tonnelie; — Alexandre Ferré, réchal, 34 ans, à l'Hospice; — Marie Pécard, journalière, 52 ans, à l'Hospice; — Marie Lambert, sans profession, 84 ans, à l'Hospice; — Louis Hobbe, 4 mois, rue Petit-Pré.

Le 6. — Jeanne Tessier, sans profession, 65 ans, veuve Jean Poilane, rue du Chêne-donnez.

Le 7. — Ernestine Bouzane, journalière, 54 ans, veuve Jean Clé, à l'Hospice.

Le 9. — Françoise Aubry, sans profession, 83 ans, veuve René Groleau, rue du Roi-René.

Le 10. — Denise Thibault, 4 mois, rue du Vieux-Pont.
 Le 11. — Joseph Rousseau, rentier, 70 ans, quai de Limoges; — Françoise Douet, sans profession, 68 ans, épouse Claude Soyer, rue de la Tonnelle; — Marie-Louise Bouju, blanchisseuse, 72 ans, veuve René Jousset, à l'Hospice.
 Le 12. — Marie Chenuau, sans profession, 68 ans, épouse Jean Blin, route neuve d'Angers.
 Le 13. — Gabriel Rouzière, 5 ans, montée du Fort.
 Le 14. — Charles Gautron, rentier, 76 ans, quai Notre-Dame.
 Le 15. — Gabriel Battais, 6 jours, à l'Hospice; — Charles Bulot, coiffeur, 24 ans, rue Saint-Jean.
 Le 16. — Clémentine Vallée, chapelière, 34 ans, épouse Alfred Pitois, à l'Hospice.
 Le 17. — Marie-Antoinette Muraour, sans profession, 40 ans, épouse Eugène Anquetin, rue des Boires; — Gatien Beausse, facteur rural, 35 ans, rue de Fenet; — Alice Dubois, 2 ans, carreleur Dacier; — Pierre Huquet, jardinier, 75 ans, à l'Hospice.
 Le 18. — Louis Blot, marinier, 48 ans, à l'Hospice; — Marie Armenou, journalière, 73 ans, rue du Petit-Pré; — Jeanne Perré, journalière, 65 ans, veuve Pierre Lecoq, rue de Fenet; — Joséphine Gendreau, journalière, 74 ans, veuve Etienne Hermitteau, à l'Hospice; — Abel Martin, tailleur de pierre, 56 ans, à l'Hospice.
 Le 19. — Louise Perroteau, 9 ans, à l'Hospice.
 Le 20. — Louise Guindon, journalière, 92 ans, veuve Joseph Perrochon, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
 Le 21. — Eugène Simon, 45 jours, montée du Fort; — Delphine Grignon, sans profession, 76 ans, cure de Nantilly; — Jeanne Ragueneau, sans profession, 83 ans, veuve Michel Méchin, à l'Hospice; — Françoise Bassas, sans profession, 70 ans, veuve Hippolyte Pradelle, à l'Hospice.
 Le 22. — Louis Delanoue, journalier, 76 ans, à l'Hospice.
 Le 23. — Marie-Louise Thomas, aubergiste, 42 ans, épouse François Orain, rue de l'Abreuvoir; — Hilaire-Henri-Ferdinand Lesèvre, propriétaire, 66 ans, rue Nationale.
 Le 24. — Marie Grivot, 4 ans, rue Beaupaire.
 Le 25. — Henri-François-Philibert Deshayes de Bonneval, propriétaire, 69 ans, rue des Boires; — Jeanne-Marie Duédale, couturière, 25 ans, à l'Hospice; — Léon Stenon, jardinier, 47 ans, à l'Hospice.
 Le 26. — Adèle Lambert, lingère, 69 ans, veuve Michel Ploquin, à l'Hospice.

Faits divers.

LA JEUNESSE DE M. BARRÈME.

Dans le dernier numéro du *Correspondant* où M. de Pontmartin vient d'achever la pu-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

SORCIER DE MONTSOREAU

Par J. de CHATEAU-CHALONS.

Le sorcier, après avoir fait asseoir les époux Chablé, se plaça devant une table, au milieu de la chambre.

— Ainsi donc, dit-il en dardant ses yeux perçants sur Chablé et sa femme, vous voulez consulter les Esprits sur deux points. Vous désirez savoir si un sort a été jeté à votre enfant et si ce sort peut être défilé ?

— Oui, répartit la femme; mais je ne serais pas fâchée aussi de connaître le nom de la personne qui a jeté le sort.

— S'il plaît aux Esprits nous saurons tout cela, reprit Clair-de-Lune; mais, avant de passer outre, je dois exiger de vous une promesse. Vous allez vous engager, sur l'honneur, à garder le secret le plus absolu sur ce qui se passera ici. Cet engagement est indispensable pour la réussite de notre dessein. Et d'ailleurs, il faut que vous sachiez qu'au cas où vous y manqueriez, les Esprits vous puniraient cruellement. J'en ai vu de terribles exem-

plification de ses *Mémoires*, nous trouvons le passage suivant, relatif à M. Barrême, l'ancien préfet de l'Eure, récemment assassiné :

C'était sous l'Empire, à un dîner chez M. Chauffard, où assistait M. de Pontmartin. Un jeune homme que M. de Pontmartin ne connaissait pas était au nombre des convives. C'était M. Jules Barrême, alors avocat à la Cour de cassation.

On vint à parler politique et M. de Pontmartin exprimait ses espérances royalistes.

« M. Jules Barrême, raconte l'éminent critique, ne me regardait pas en face. Vue de près, sa figure me parut encore plus pateline et plus sournoise. Il me répondit, les yeux baissés, d'un ton de nez fort dévot :

— Quant à moi, monsieur, j'accepte d'avance un changement de gouvernement, pourvu que notre sainte Religion, le clergé et les congrégations religieuses n'aient pas à en souffrir.

» Rapprochez, continue M. de Pontmartin, de cette réponse édifiante les lignes suivantes d'un journal de Marseille :

« M. Jules Barrême était né à Avignon. Clérical et légitimiste, il avait fait partie de toutes les manifestations royalistes et religieuses de notre Provence. Mais, depuis la démission du maréchal, il avait passé à la République jacobine et athée. A Niort, en 1880, il avait odieusement croché le couvent de Notre-Dame de Besuchène, et, à Evreux, il avait, en 1884, fait échouer la candidature de M. le duc de Broglie. Tout récemment, il se défendait d'avoir jamais participé à aucun pèlerinage. Il comptait sans ses compatriotes, qui l'avaient vu tant de fois assister aux fêtes de Frigolet et qui l'avaient eu comme un de leurs chefs au pèlerinage que, en 1873, les Avignonnais firent à Notre-Dame-de-la-Garde... »

Si l'on veut avoir une idée de la morgue et des façons grossières du monde cabotinnesque, on peut savourer ce billet adressé à un critique qui s'était permis de critiquer la façon dont l'actrice Sarah Bernhardt interprète le rôle d'Opélie dans *Hamlet* à la Porte-Saint-Martin :

« Monsieur,

» Votre critique est de mauvaise foi. Donc, vous êtes un malhonnête homme doublé d'un imbécile.

» 1886.

» SARAH BERNHARDT. »

Le critique s'est empressé de publier ce billet. Il ne pouvait en tirer meilleure vengeance.

Deux paysans devant la Vénus de Milo, au Louvre :

— Et celle-ci que représente-t-elle ?
 — L'agriculture, pardieu ! puisqu'on nous dit toujours qu'elle manque de bras.

— Catherine, je vous avais défendu de vous servir d'argenterie pour la cuisine, et voilà que vous tournez votre sauce avec une cuiller d'argent ?
 — Madame, elle était sale.

« Ainsi, je pourrais citer un individu de Fontevault qui, pour avoir divulgué les réponses qu'il avait obtenues des Esprits, par mon entremise, perdit instantanément la vue. Un autre, de la paroisse de Turquant, eut le cœur et le foie desséchés comme si la foudre eût pénétré dans son corps. Un troisième, de Souzay, fut pris de vomissements effroyables; il rendit les intestins par la bouche. Je suis convaincu, mes amis, que vous ne révélez absolument rien de ce que vous verrez et de ce que vous entendrez. Vous le promettez sur votre honneur et sur votre âme ?

— Nous le promettons, dirent les époux Chablé. Clair-de-Lune leva sa baguette noire et frappa trois coups sur un livre ouvert, placé devant lui.

A ce signal, un gros chat noir s'élança de dessous le lit, et, sautant sur la table, resta en face de son maître, en fixant sur lui ses yeux jaunes et brillants comme des escarboucles.

— Esprits, dit le sorcier, en donnant à sa parole une grande sonorité, parlez-moi ?

Une voix, d'un timbre étrange, et paraissant sortir des entrailles de la terre, répondit : — « Me voilà ! »

— Qui es-tu ?
 La voix : — On me nomme Jonas.

— Connais-tu les deux personnes qui sont ici ?
 — Ce sont de braves gens, et je serai très-heu-

X... un vieux grammairien, était à l'agonie. Un ami éploré l'interrogeait sur son état.
 — Hélas ! répondit-il, je m'en vais ou je m'en vas, car je crois toujours que l'un et l'autre se disent.
 Et deux heures plus tard il expirait hanté par le doute.

Définition :

Rosière. — Diffère du rosier, en ce que celui-ci porte des roses, et la rosière des fleurs d'orange.

Reflexion d'un homme faible :
 Culottes : Vêtement que mettent les hommes... et que portent les femmes !

ROGAMBOLE

Quadrille favori

Par Félix PETIT

En vente, à Saumur, chez M. Léonard FISCHER, rue d'Orléans, en face de l'hôtel de Londres.

SAINTE MÉNEHOULD

Sous ce titre, un de nos maîtres en l'art du dessin, Henri Pille, a composé une page des plus curieuses représentant cette sainte supposée, laissant tomber sur terre des quantités de Pastilles Géraudel (fabriquées à Sainte-Ménéhould) à la grande joie de tous les enrhumés. La robe de la sainte, un peu relevée, laisse voir ses pieds, qui ne sont autres que des pieds de... ce compagnon de saint Antoine, dont la célébrité universelle est en train de pâlir devant le succès des Pastilles Géraudel de la même ville.

Cette page a paru dans le *Courrier Français* de cette semaine (daté 7 mars), ainsi qu'une page de dessin de A. Willette, très-originale, sur le Carême; un dessin de F. Lunel, deux dessins de Tirez-Boguet, une page sur l'enterrement du Carnaval par P. Morel, une autre page de Just Simon, sur les giboulées de mars avec des vers de Ponsard, un dessin de Beaudouin, un supplément tiré à part sans texte, le Moulin de la Galette, fait spécialement par Willette pour le *Courrier Français*, et enfin un portrait de M. Géraudel, par Uzès, accompagné de la biographie de l'inventeur des pastilles qui portent son nom.

Cette biographie, des plus intéressantes, rend encore bien plus sympathique, si c'est possible, la personnalité de l'inventeur des pastilles auxquelles nos poumons doivent le repos et le calme, malgré le mauvais temps qu'il fait.

Ce qu'il y a surtout de touchant, c'est de savoir pourquoi et à quelle occasion M. Géraudel a si ardemment cherché le mode de préparation de ses pastilles... Mais renvoyons nos lecteurs à ce numéro du *Courrier Français* qui est des plus complets sous tous les rapports, et constatons encore une fois le succès croissant et bien mérité de ce vaillant journal qui n'a pas de concurrents en son genre et personnifié si bien, par le choix de ses dessins, l'esprit parisien dans son essence la plus boulevardière.

Toutes nos félicitations au jeune et intelligent directeur du *Courrier Français*, dont la ferme volonté est, nous le savons, d'arriver à faire de cette publication un journal supérieur au célèbre *Fliegendeblätter* allemand.

C'est une entreprise artistique et patriotique qui a droit à toutes nos sympathies et mérite d'être soutenue et encouragée par le public. Bien que le *Courrier Français* soit vendu aux kiosques, gares, librairies, etc., au prix de 30 centimes, ce numéro du 7 mars, moins le supplément qu'il contient, sera adressé gratis à ceux de nos lecteurs qui voudraient préalablement se rendre compte du genre de cette publication qui n'est nullement

reux de leur rendre service. L'un est Pierre Chablé, l'autre, Jacqueline Bresneau. Le premier est né à Argenton, en Berri, la seconde à Saint-Gaultier, aussi en Berri.

— Sont-ils riches ?
 — Ils ont acquis quelque bien par leur travail et leur économie. De plus, ils ont fait un petit héritage.

Clair-de-Lune, aux époux Chablé : — Est-ce exact ?

— Très-exact, répondit Chablé.
 — Vous voyez, dit Clair-de-Lune, que les Esprits savent tout.

Le sorcier, à l'Esprit : — Les époux Chablé ont-ils des enfants ?

— Ils n'ont qu'un fils.
 — Est-il malade ?

— Oui, de corps et d'esprit.
 — Pourquoi ?

— Parce qu'un sort lui a été jeté.
 — Par qui ?

— Je ne puis le dire en ce moment.
 — Pourrait-on détruire ce sort et rendre au jeune homme la santé et la raison ?

— Il m'est impossible de répondre aujourd'hui.
 — Pourrais-tu répondre demain, ou après-demain ?

— Après-demain.

— Quelle somme demandes-tu pour cette pre-

faite pour les jeunes personnes « dont on coupe le pain en tartines ». — Écrire ou s'adresser au *Courrier Français*, 14, rue Séguier, à Paris.

NOS LECTEURS

nous sauront gré de leur rappeler cette innovation que nous leur avons signalée il y a quelque temps. L'envoi franco d'une chemise-type, qui est remboursée ou remplacée au cas où elle ne remplirait pas les conditions voulues, est assurément une nouvelle preuve des progrès accomplis par la *CHEMISERIE SPÉCIALE* qui, aujourd'hui, occupe le premier rang dans la chemiserie française. Adressez-vous à cette maison, 102, boulevard de Sébastopol, à Paris, et demandez le catalogue illustré qui vous sera envoyé franco.

Théâtre de Saumur

CINQUIÈME TOURNÉE ARTISTIQUE

Sous la direction de M. F. ACHARD, du Gymnase.

JEUDI 11 mars 1886,

Avec les concours de

M. FRÉDÉRIC ACHARD, du Gymnase; M^{lle} MARIE GRANDET, du Gymnase; M^{lle} JEANNE PAZZA, du Vaudeville; M^{lle} Andréa CORTAZZI, de l'Odéon; M. Georges RUEF, de la Renaissance; M^{lle} Alice FARNAT, des Variétés.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE l'immense succès actuel du théâtre du Vaudeville

GEORGETTE

Comédie en 4 actes, de M. Victorien SARDOU, de l'Académie française.

Distribution :

Clavel de Chabreuil.....	MM. Frédéric Achard.
Gontran de Chabreuil.....	Georges Ruef.
Docteur Genrin.....	Térian.
Gaspard.....	D'ocoudun.
Stilr.....	Wilster.
Nangis.....	Monvil.
Georgette.....	M ^{lle} Marie Grandet.
Comtesse de Chabreuil.....	Jeanne Pazza.
Paula.....	Andréa Cortazzi.
Aurore.....	Henriette Becker.
Robertine.....	Alice Farnat.
Diane.....	Marie Becker.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

DONNEZ DU FER à votre enfant. — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel fer donner à mon enfant ? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par un terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mière consultation ?

— Rien.
 — Que demanderais-tu pour la seconde ?
 — Cinquante écus, enveloppés dans un liège neuf, avec une poignée d'herbe cueillie dans le cimetière. Ils devront être déposés sur le seuil de ta porte, demain matin, une heure avant le lever du soleil.

— Ainsi, après-demain, à pareille heure, tu seras disposé à répondre à toutes mes questions ?

— Oui. Mais si la somme que j'ai fixée n'avait pas été déposée à l'heure et au lieu indiqués, il ne faudrait pas compter sur moi. Au revoir !
 La séance était terminée.

Le sorcier se dépouilla de son costume, et, s'avancant vers les époux Chablé :

— Vous avez entendu ? leur dit-il.

— Oui, répartit la femme; mais on ne pourrait donc pas diminuer la somme ? Cinquante écus ! Y pensez-vous ! Nous ne les avons pas.

— L'Esprit a fixé lui-même le chiffre. Si vous donniez un liard de moins, il refuserait de parler. Revenez après-demain.

(A suivre.)

Étude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Le dimanche 14 mars 1886, à une heure de l'après-midi.

Par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, après le décès de M^{me} Louise ABRAHAM, propriétaire, veuve de M. Julien FOUCHER, demeurant à Nueil.

On vendra notamment :

Lits, literie, pendule, chaises, tables, buffets, armoires, vaisselle, bouteilles, linge, ustensiles de cave, garde-robe, bois, brouettes, vins, futaillies et autres objets.

La vente aura lieu au comptant, avec 10 0/0 en sus, applicables aux frais. (200)

A VENDRE

PLUSIEURS

Maisons bourgeoises

AVEC JARDIN

Rue d'Alsace, Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n° 5. (142)

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ,

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^{me} veuve BRESSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean,

Maison avec Jardin

Rue de Bordeaux, 45.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CAVE

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser à M^{ll} Roux, 2, place Saint-Pierre. (153)

A LOUER

JARDIN

AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arbruté.

S'adresser à M. BRUOIS, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17. (182)

A CÉDER
Etude de Notaire

De 3^e CLASSE

Dans l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).

S'adresser à M. FACHEUX, notaire à Tours, et à M. CHAUMIER, notaire à Chinon. (176)

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

MERCERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier populaire.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé,

FONDS DE BOULANGERIE

Dans les environs de Saumur,

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

MEUBLES NEUFS & D'OCCASION

Ameublement.

Emile BORET

N° 13, rue Nationale, n° 13 SAUMUR

M^{me} BORET, TAPISSIÈRE

Se charge tout particulièrement de Tapisserie à façon :

Rideaux, Tentures, Literie, etc.

Établissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT

ET MOSAÏQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste six francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR, muni de bons certificats, demande une place comme cultivateur ou directeur de culture ou une garde. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE un apprenti menuisier. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin. S'adresser à MM. MEIXE frères, rue d'Orléans. (114)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour. S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois 7 fr.

Un an 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. GÉLÉSTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^e concessionnaire : PARIS, 3, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{rs} V. Lardeux, coutelier et bandagiste. Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

SANS PALAIS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MARS 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 1/2 %	82 25	82 10	Est	807 50	806 25	Obligations.			Gaz parisien	520	520
3 % amortissable	84 30	84 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1252 50	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518 75	517	Est	385 25	385 75
3 % (nouveau)			Midi	1160	1161 25	— 1865, 4 %	525	524 50	Midi	389	388
4 1/2 %	105 25	105 30	Nord	1535	1537 50	— 1869, 3 %	410 25	410	Nord	396	398 50
4 1/2 % (nouveau)	169 82	169 75	Orléans	1360	1362 50	— 1871, 8 %	399 75	399	Orléans	388	388 50
Obligations du Trésor	512	512	Ouest	876 25	875	— 1875, 4 %	524	524	Ouest	387 50	387 50
Banque de France	4164	4200	Compagnie parisienne du Gaz	1550	1540	— 1876, 4 %	521 75	522 1/2	Paris-Lyon-Méditerranée	386	386 50
Société Générale	453 75	452 75	Canal de Suez	2142 50	2153 75	Bons de liquid. Ville de Paris	533	533	Paris-Bourbonnais	365 50	367
Crédit Lyonnais	992 50	985	C. gén. Transatlantique	475	475	Obligations communales 1879	458 50	457 50	Canal de Suez		500
Comptoir d'escompte	530	527 50	Russe 5 0/0 1870	99 50	99	Obligat. foncières 1879 3 %	400	459 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1345	1353				Obligat. foncières 1883 3 %	374	373 50			
Crédit mobilier	226 25	226 25									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Direct	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.		
3 heures	8 minutes	matin	express-poste.																		
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																		
9	13	matin	omnibus-mixte.																		
1	25	soir																			
3	32	soir	express.																		
7	15	soir	omnibus.																		
10	36	soir	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	26 minutes	matin	direct-mixte.																		
8	31	matin	omnibus.																		
9	37	matin	express.																		
12	48	matin	omnibus-mixte.																		
4	44	soir																			
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)																		
10	34	soir	express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.						Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35
						Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 53
						Lernay	7 02	8 04	2 11	5 01	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 30	4 37	8 04	Arçay	9 27	3 4	10 14
						Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mitrebeau	9 53	4 24	11 27
						Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	10 38	4 56	12 1

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'impression sous-signé.